

# LE TEMPS

---

horlogerie Mardi 12 février 2013

## Le certificateur COSC ouvre un bureau à Saint-Imier

Par Bastien Buss

**Le certificateur COSC ouvre un bureau à Saint-Imier Près d'une trentaine de postes seront créés. Inauguration prévue en août**

Saint-Imier renoue avec son passé de chronométreur pour l'horlogerie. Plus précisément de certificateur de la précision des mouvements de montres. Trente-cinq ans après la disparition de son bureau de contrôle, emporté par la crise horlogère en 1978, la cité imérienne aura à nouveau sa propre unité. Le COSC, ou Contrôle officiel suisse des chronomètres – organisme indépendant –, va en effet implanter un site dans le vallon, après ceux du Locle et de Bienne. Le bureau genevois va fermer en juin pour renaître dans le Jura bernois.

«L'ouverture prochaine d'un nouveau bureau ici à Saint-Imier est un signe très fort du soutien apporté par les autorités communales à la bonne horlogerie», a annoncé lundi Germain Rebetez, président du COSC, lors d'une conférence de presse. Il a indiqué que la région était l'un des berceaux en matière de chronométrie. De tout temps, a-t-il ajouté, les maîtres en la matière ont cherché à améliorer les performances de leurs mécanismes et l'histoire du lieu est jalonnée de découvertes à ce sujet.

L'inauguration du bureau est prévue pour le 1er août. Entre 20 et 30 postes verront le jour. Le recrutement du personnel débutera en avril et la recherche de son responsable en février déjà. Le COSC profite à plein du boom horloger. Les chiffres attestent de l'envol de ses activités. Alors que l'organisme avait délivré 200 000 certificats en 1976, ce chiffre est passé à 1 million en 2000 et a frisé les 2 millions l'an dernier. Il est prévu que l'antenne imérienne puisse certifier entre 500 000 et 700 000 mouvements par an. Le travail sera effectué en salle grise, avec enceintes thermiques. Des mesures doivent en effet être effectuées dans cinq positions, à des températures différentes (8, 23 et 38 degrés) pour mesurer la bonne marche des mouvements. Ces derniers doivent passer les épreuves de la norme ISO 3159. Les tests s'effectuent durant seize jours consécutifs. Le taux d'échec s'élève à environ 5% des pièces soumises. Si Breitling ou Rolex font certifier 100% de leur production, seuls 3% des montres suisses sont estampillées COSC.

Partenariat public/privé

L'investissement pour le nouveau bureau s'élève à 1,5 million de francs. Il est pris en charge par la commune, via Crescentia, société anonyme d'utilité publique lui appartenant et qui s'occupera de l'opérationnel. Les fonds proviennent de la vente de l'immeuble du Parc technologique II, cédé à l'entreprise Cadrans Flückiger, filiale de Patek Philippe. «Il s'agit d'une activité autofinancée, voire bénéficiaire, grâce à la facturation des contrôles de montres», assure la cité imérienne. Le COSC, quant à lui, financera les équipements.

**LE TEMPS** © 2015 Le Temps SA

